

# Comité National d'Evaluation

N° 5 MARS 1988

ISSN 0988-1287

173, boulevard Saint-Germain - 75006 Paris - tél. 45.39.25.75  
Président : poste 36.08 ■ Secrétaire général : 36.09 ■ Secteur scientifique : 36-44 - 36-60

## LES EVALUATIONS D'ETABLISSEMENT PUBLIEES (MARS 1988)

### L'UNIVERSITE D'ANGERS

L'évaluation de l'université d'Angers s'est déroulée de mars 1986 à juin 1987. Elle a mobilisé 12 experts.

L'université d'Angers comporte cinq UFR (lettres et sciences humaines, droit, économie et sciences sociales, sciences de l'environnement, structures et matériaux, sciences médicales et pharmaceutiques) et un IUT. C'est un établissement de taille moyenne : environ 9 300 étudiants pour 412 enseignants.

Créée, sous sa forme pluridisciplinaire actuelle, en 1971, Angers est la plus jeune université du grand Ouest. Elle s'insère dans une région également desservie par les universités de Rennes, Nantes, Tours, Le Mans, auxquelles on peut ajouter Poitiers, et bien entendu, les facultés catholiques à Angers même. La forte et constante croissance des effectifs étudiants de l'université d'Angers (+ 20% entre 1982 et 1985, contre + 7,5% en moyenne), montre que l'établissement répond à des besoins locaux, mais, dans ce contexte concurrentiel, l'université d'Angers, dernière arrivée, connaît certaines difficultés matérielles tenant à l'insuffisance des locaux et de l'encadrement.

Dans cette situation, l'université d'Angers s'est développée selon les caractéristiques suivantes : la recherche et les DEA connaissent une expansion limitée ; les premiers cycles, en partie rénovés, assurent la présence de la plupart des grandes disciplines (sauf pour les sciences humaines où ne sont enseignées ni la philosophie, ni la sociologie) ; en second et troisième cycles, à côté de diplômes traditionnels ont pris place de nombreuses formations à orientation professionnelle et vocation régionale, telles que licence-maîtrise de biophysologie appliquée, licence-maîtrise MASS, MST d'innovation, licence-maîtrise d'électromécanique et gestion de la qualité, licence, maîtrise et magistère de tourisme, DESS de technologie du végétal, filières LEA et AES. L'université d'Angers affirme ainsi qu'elle occupe une place réelle et originale dans le paysage universitaire du grand Ouest. ■

### L'UNIVERSITE

### DE HAUTE-BRETAGNE - RENNES II

L'évaluation de l'université de Haute-Bretagne - Rennes II s'est déroulée d'octobre 1986 à octobre 1987. Elle a mobilisé 18 experts.

Constituée en 1969-70, l'université de Haute-Bretagne (Rennes II) est aujourd'hui un établissement de taille moyenne, avec plus de 13 000 étudiants, 319 enseignants-chercheurs, et un peu plus de 187 postes occupés par le personnel administratif. Elle dispose en outre de 33 348 m<sup>2</sup> de surfaces et son budget (hors salaires) était en 1986 de 23 MF. Issue en grande partie de l'ancienne faculté de lettres, l'université Rennes II en a continué l'essentiel des activités pédagogiques et scientifiques, à l'exception de la philosophie, rattachée à Rennes I. En revanche, des enseignements de mathématiques et d'économie ont été ouverts.

L'université a ouvert des filières nouvelles (information-communication) et assure la présence, dans l'Ouest, de formations peu répandues sur le territoire (arts plastiques, musique, sciences et techniques des activités physiques et sportives et, bien entendu, breton et celtique, spécificité qu'elle partage, cependant, avec Brest), sans négliger la préparation aux concours du CAPES et de l'agrégation (14 préparations). De très nombreux services (bibliothèque, informatique, enseignement à distance, audiovisuel, information-orientation) sont offerts aux étudiants, au bénéfice de qui l'université s'efforce de définir une véritable politique culturelle et sociale, et un programme d'animation du campus. Rennes II se définit aussi comme une université de recherche, avec 41 équipes de recherche (dont 1 laboratoire associé au CNRS et 10 formations recommandées par la Direction de la recherche), 10 filières de DEA, l'émergence de pôles d'excellence (en histoire, linguistique, télédétection et, plus récemment, en psychologie et sociologie), le développement des liens contractuels avec des organismes nationaux ou régionaux.

Dans son effort, l'établissement est aujourd'hui confronté à trois difficultés : faiblesses des moyens (1 enseignant pour 40 étudiants, 1 ATOS pour 70 étudiants), fort pourcentage des enseignants détachés du secondaire (50% en DEUG) et impasse statutaire (les 19 UFR créées ne pouvant être, dans les faits, constituées).

Le bilan reste malgré tout très positif. La Haute-Bretagne a pu se doter, avec Rennes II, d'un véritable établissement universitaire en lettres, sciences humaines et sciences sociales. ■

### L'ECOLE NATIONALE DES PONTS ET CHAUSSEES

Le Comité National d'Evaluation, qui a entrepris depuis sa mise en place l'évaluation d'une vingtaine d'universités et qui a achevé au début de 1988 celle d'une quinzaine d'entre elles, a également vocation pour évaluer les établissements d'enseignement supérieur qui relèvent d'autres ministères que celui de l'Education Nationale.

C'est ainsi que l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées a demandé l'évaluation du Comité. La plus ancienne des écoles d'ingénieurs est en effet depuis quelques années en cours de mutation et de modernisation, tant en ce qui concerne les orientations nouvelles des filières de formation, la définition de relations avec les secteurs économiques, en France et à l'étranger, le développement des axes de recherche (création de laboratoires depuis 1979, association avec les grands organismes, avec l'université), les projets d'extension.

Elle souhaitait donc obtenir dans ces différents domaines en particulier, un point de vue extérieur, appréciant le résultat et la qualité de ses efforts.

Suivant une procédure un peu différente de celle utilisée dans les universités, le Comité National d'Evaluation a nommé huit experts spécialistes des différentes disciplines représentées à l'Ecole, choisis également pour leur connaissance des systèmes internationaux de formations d'ingénieurs, qui sont intervenus sur le terrain, et ont rendu leurs rapports. La synthèse qu'en a fait le Comité constitue le rapport final. ■

### L'UNIVERSITE PARIS VII

L'évaluation de l'université Paris VII s'est déroulée de janvier 1986 à mai 1987. Elle a mobilisé 47 experts.

Qu'est-ce que Paris VII ? Un établissement vaste, tant par ses dimensions que par ses effectifs : 243 000 m<sup>2</sup> de locaux où se côtoient près de 29 000 étudiants, de 1 800 enseignants-chercheurs, plus de 500 chercheurs des grands organismes, près de 1 700 agents ATOS et ITA. Un établissement pluridisciplinaire où les activités tant pédagogiques que de recherche sont exercées dans trois grands secteurs : santé, sciences, lettres et sciences humaines. Les formations y sont nombreuses, 200, diversifiées et finalisées du 1er au 3e cycle (60 DEA). La recherche y est effectuée dans quelque 200 laboratoires dont un certain nombre font partie de la soixantaine de formations dépendant des grands organismes (CNRS, INSERM...). Au total, une des plus grandes universités de France, et qui, du fait de ses dimensions même, est confrontée à une série de difficultés, inhérentes notamment à :

- la masse des effectifs de tous ordres ;
- la multiplicité des filières, formations et diplômes qui, au-delà d'une certaine limite, peut contribuer (en particulier en lettres et sciences humaines) à compromettre l'efficacité d'une pluridisciplinarité pourtant revendiquée comme essentielle à l'origine et au développement de cet établissement ;
- la trop faible interaction entre les composantes, scientifiques et médicales en particulier, due en partie à la dispersion géographique ;
- la complexité des relations entre les équipes universitaires et les grands organismes de recherche.

Reste que, aux termes d'un rapport d'évaluation de quelque 400 pages qui permet d'en situer les aspects essentiels, l'université Paris VII se présente comme ayant - sous réserve d'un renforcement de sa cohérence interne - les atouts nécessaires pour répondre aux enjeux culturels et scientifiques d'un monde en mutation. ■

### **L'APPROFONDISSEMENT DE DEUX SECTEURS : GESTION, VIE ETUDIANTE**

#### **Vie étudiante**

Soucieux de développer davantage l'analyse des problèmes touchant les étudiants, le CNE a entrepris des réflexions dans trois directions :

- une étude sur l'évaluation de la qualité de vie sur les campus universitaires, menée à titre expérimental dans les universités de Limoges, Rennes II et Paris VII. En tenant compte des résultats de la qualité de vie sur les campus de l'université de Paris-Sud, lors de l'évaluation de cette université, avec l'accord et l'appui du Président et de la vice-présidente du CEVU (Conseil des Etudes et de la vie universitaire) ;

- l'évaluation de la qualité de l'enseignement par les étudiants, au travers d'un questionnaire **distribué par les enseignants** (à leurs étudiants). Ce questionnaire, qui comprend cinq rubriques (structures et organisation de l'enseignement, cours TD, TP, travail personnel) a été remis par les membres du CNE responsables de l'évaluation aux directeurs de composantes, avec leur accord, dans les universités de **Rennes I, Le Mans et Lyon II**.

Le sérieux des réponses déjà reçues (université Rennes I) est un signe encourageant pour poursuivre ce type d'étude.

#### **Gestion**

Le gouvernement, la gestion, la politique de l'université sont à l'évidence des aspects fondamentaux de la vie d'un établissements. Jusqu'à présent, le CNE n'avait pu développer les méthodes et les critères permettant l'évaluation de ce secteur.

La procédure se met peu à peu en place. Un "questionnaire gestion" destiné aux services centraux a été élaboré, les tableaux de recueil des données chiffrées ont été réaménagés, quelques critères d'appréciation ont été établis : ratios d'encadrement, part des ressources propres, participation des collectivités locales...

Enfin, des experts sont désignés avec pour mission d'examiner spécifiquement les moyens dont dispose l'université et la politique qu'elle mène en fonction de ces moyens.

# Nouvelles des universités en cours d'évaluation

## L'UNIVERSITE DE SAVOIE

Le rapport sur l'université de Savoie sera présenté à son Président au cours d'une visite que lui rendront les membres du Comité, responsables de l'évaluation, le 8 mars 1988.

## L'UNIVERSITE TECHNOLOGIQUE DE COMPIEGNE

En accord avec la Présidence de l'université, le Comité National d'Evaluation organise à l'université de Compiègne un sondage d'opinion qui doit permettre de connaître l'image que les étudiants de cet établissement se font de leur université. Ce sondage est un des éléments de l'évaluation de l'université, actuellement dans sa période préparatoire et pour laquelle l'intervention des experts sur le terrain est prévue pour le milieu du mois de mars.

## L'UNIVERSITE DE MONTPELLIER III Réunion sur les CAPES-agrégations

Au cours de l'évaluation de l'université de Montpellier III, il est apparu que les préparations aux concours, essentielles dans toutes les universités, et en particulier en

lettres et sciences humaines, soulevaient de nombreux problèmes qui demandaient à être traités à part.

C'est pourquoi une journée de travail a été consacrée à cette question. Les deux membres du CNE menant l'évaluation de l'université ont donc rencontré le Président et les différents responsables des préparations aux concours ainsi qu'un groupe d'étudiants préparatoires. Malgré la diversité des thèmes évoqués, liée à la variété des disciplines (lettres, philosophie, sciences humaines, langues), des problèmes récurrents se sont présentés ;

- la date des concours avancée d'années en année ce qui, en l'état actuel de l'année universitaire, aboutit à réduire de plus en plus la durée des préparations ;

- la baisse inquiétante du nombre des étudiants inscrits aux préparations de l'agrégation, ce qui pose plus profondément la question du déséquilibre entre préparations parisiennes et préparations de province. En 1972-73, on comptait 1 352 inscrits (personnes physiques) aux concours du CAPES et de l'agrégation à Montpellier III, soit 14% du total des étudiants ; en 1986-87, ce chiffre est tombé à 340, soit moins de 3% du total. Les agrégatifs ne représentent qu'un peu plus du sixième de ces préparatoires (60 inscrits).

Montpellier souffre particulièrement du fait que ses capétiens, nommés en majorité dans la partie nord du pays, préparent l'agrégation dans les universités proches de leur CPR et disparaissent ainsi de leur université d'origine.

- le choix des sujets pose ou non problème selon les disciplines. ■

---

## La commission d'évaluation de la géographie

La commission d'évaluation de la géographie poursuit ses travaux, au rythme soutenu d'une réunion plénière toutes les trois semaines, environ. Voici un bref aperçu de ses activités :

### Auditions

Le 16 décembre 1987, la commission a eu l'honneur de recevoir M. Pierre George, M. George a retracé la genèse de la discipline à l'époque moderne et contemporaine. Auparavant (le 28 octobre), la commission avait entendu M. Lacour, sur la participation des géographes à des projets pluridisciplinaires.

Elle a également entendu les étudiants le 24 février 1988 et les socio-professionnels, le 23 mars 1988.

### Débats

Trois réunions-débats ont été consacrées aux rapports entre la géographie et les autres disciplines, l'idée centrale étant de s'interroger, en retour, sur l'unité et l'identité de la géographie.

Le 18 novembre 1987 un premier débat, sur "géographie, sciences de la nature, sciences de la vie et sciences de la terre", a rassemblé, outre les membres de la commission, un botaniste, un biologiste et un pédologue.

Le 20 janvier 1988, deuxième débat, sur la géographie et les mathématiques, avec la participation de Laurent Schwartz et de plusieurs mathématiciens.

Le 3 février 1988, débat sur la géographie et les sciences humaines, avec un historien, un sociologue, un démographe et un psychologue.

L'ensemble de ces débats sera répercuté dans le rapport de la commission, mais une publication séparée est également envisagée.

### Enquête

Tous les départements de géographie (sauf 3) ont répondu à l'enquête lancée par le CNE. Les dossiers font l'objet d'un dépouillement systématique, selon une grille de lecture à la fois thématique et quantitative.

Trois thèmes sont approfondis et donnent lieu à une étude plus poussée : l'enseignement et l'informatique ; les DEA ; les débouchés des étudiants.

### Expertises

Les départements retenus (Amiens, Lyon II, Rouen, Grenoble, Caen, Avignon, Tours, Nantes, Paris X) ont reçu la visite des experts du CNE. Le département de l'université du Mans sera également expertisé, dans le cadre de l'évaluation de l'établissement (1).

### Visites

Une délégation de la commission s'est rendue en Angleterre du 29 février au 5 mars, avec, au programme, la visite de départements de géographie classés

"above average", "average" et "below average" par l'University Grants Committee.

Le 9 mars la commission a reçu une délégation de géographes allemands, représentant les universités d'Erlangen, Karlsruhe, Munich.

### Manifestation

La commission a été invitée à participer aux journées géographiques d'Angers. Le Président et trois membres

de la commission se rendront le 6 mai 1988 à cette manifestation.

### Rapport

Le rapport de la commission sur la géographie dans l'université française devrait être disponible à la fin de 1988. ■

(1) Dans le bulletin n° 4 du CNE, parmi la liste des départements de géographie évalués dans le cadre de l'évaluation des établissements, le département de géographie de l'université Rennes II avait été malencontreusement omis.

---

## Etudes et réflexions en méthodologie de l'évaluation

### Méthodologie de l'évaluation en Lettres, Sciences humaines et Sciences sociales

Le groupe de travail sur la méthodologie de l'évaluation en lettres, sciences humaines et sciences sociales a tenu une nouvelle réunion le 23 octobre 1987.

Enquête-réflexion sur les publications.

Une première réflexion sur les **publications** dans ces secteurs de discipline a permis de distinguer trois groupes :

a) Le groupe histoire-lettres, où un classement des revues est très difficile à établir, où les critères d'appréciation sont mobiles et fuyants, les revues étrangères rarement prises en compte, et la vulgarisation culturelle - activité importante et de qualité - peu distincte de la recherche scientifique.

b) Le groupe sociologie-psychologie, où un accord se dégage pour admettre la légitimité d'une évaluation fondée sur les publications, et où un classement se dessine, mais encore vague et mobile, avec des incertitudes quant au statut des revues de vulgarisation culturelle (à noter, en psychologie, l'importance des revues américaines).

c) Le groupe économie-sciences de gestion, avec la prédominance de quelques revues françaises, peu nombreuses, bien identifiées et organisées en réseaux, avec parallèlement de nombreuses revues à la limite de la vulgarisation, stimulées par les besoins du marché, et une abondante littérature souterraine liée aux travaux des équipes.

En outre, les membres du groupe ont été invités à réfléchir sur les critères et indicateurs suivants :

#### Enseignement :

1. L'efficacité de la formation : Inscrits/présidents/reçus par cycle, filière, diplôme. Taux d'évaporation. Nombre de diplômés produits par rapport au nombre d'inscrits à chaque niveau d'étude et dans chaque spécialité.
2. Réussite aux concours nationaux : CAPES, Agrégation, autres.
3. Les débouchés après chaque cycle terminal et dans chaque filière.

4. Participation à la formation permanente (participation globale. Rangs A. Rangs B. Nombre de stagiaires).
5. Dépenses moyenne pour l'enseignement - par enseignant-chercheur - par étudiant dans l'UFR.
6. Evaluation de l'enseignement - par les étudiants - collectivement.
7. Taux d'encadrement, y compris avec heures complémentaires.
8. Les étudiants étrangers : pourcentage, origine.
9. Bibliothèque (salle de travail pour les étudiants).
10. Cohérence et réactualisation des contenus (globalement/par UV).
11. Contrôle des connaissances. Simplicité ou complexité des modalités d'examen. Pertinence des sujets d'examen.
12. Le projet pédagogique de l'unité.

#### Recherche :

1. Structure de la recherche (collective : B1, B1\*, B2-individuelle).
2. Les publications : - Livres - Participation à un ouvrage - Document pédagogique - Invitation à un colloque - Article a) avec Comité de lecture b) autre - Vulgarisation, animation culturelle - Périodicité - Rythme - Contrats de recherche ou contrats d'étude à diffusion restreinte ("littérature grise").
3. Contrats : nombre, origine, montant.
4. Nombre de DEA-DESS dans l'UFR par enseignant-chercheur + nombre d'allocataires + nombre de demandes d'allocation.
5. Nombre de thèses dirigées et soutenues dans l'UFR par enseignants-chercheur docteur, âge moyen des docteurs.
6. Budget recherche de l'UFR (ou du département/de la discipline/du secteur) rapporté au nombre d'enseignants-chercheurs.
7. Bibliothèque de recherche spécialisée.
8. Utilisation des moyens informatiques.
9. Les surfaces : surfaces occupées, surfaces revendiquées, besoins réels.
10. Accueil de professeurs et d'étudiants étrangers dans l'UFR.

Un séminaire de clôture aura lieu à l'Université de Toulouse-Le Mirail, les 26 et 27 mai 1988. ■